



Mesdames et messieurs les député.es,

L'année 2025 s'est achevée sans que le projet de loi de finances n'ait été voté par les parlementaires de l'Assemblée Nationale, les débats reprennent donc ce jeudi 8 janvier 2026 au sein de la commission des finances. L'Éducation Nationale demeure en attente des orientations budgétaires qui détermineront la création ou la suppression de postes en son sein.

Notre organisation, premier syndicat de l'école publique, dénonce fermement, depuis des années, les suppressions de postes et réductions de moyens, et refuse que la baisse démographique soit le prétexte d'une détérioration continue du service public d'éducation.

S'opposer aux suppressions de postes, c'est faire le choix de l'avenir, de la réussite de toutes et tous les élèves et de conditions de travail dignes pour les personnels.

L'éducation n'est pas un coût à réduire, mais un investissement à assumer.

Il est urgent d'exiger un budget ambitieux pour l'école publique et des créations de postes sont indispensables :

- pour mettre en place des effectifs réduits dans toutes les classes,
- pour permettre une formation continue plus conséquente pour tous les personnels
- pour assurer le remplacement,
- pour réabonder les indispensables RASED (réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté)
- pour redéployer une véritable médecine scolaire en recrutant des médecins, des infirmier·es, et des psychologues scolaires,
- pour rendre le métier AESH attractif en lui donnant un véritable statut.

L'École ne doit pas être une variable d'ajustement budgétaire, à l'heure où la santé mentale des enfants est particulièrement préoccupante. Les résultats, publiés par Enabee (première étude épidémiologique nationale sur le bien-être et la santé mentale des enfants de 3 à 11 ans, scolarisés en maternelle ou en élémentaire en France hexagonale) en 2023 sur le site de Santé publique France, confirment que les besoins d'accompagnement et de prises en charge des enfants sont importants et quantifiables : d'après l'étude, 13% des enfants en élémentaire présentent un trouble probable de santé mentale.

Nous nous adressons aujourd'hui à vous, représentant·es élu·es des cinq départements de notre région Pays de la Loire, afin de vous demander de faire entendre la voix des personnels de l'Éducation Nationale et de porter à l'Assemblée Nationale la revendication d'un budget ambitieux pour l'école publique.